

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1722

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 47

I. – À la quatrième ligne de la seconde colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au montant :

« 15,3 »

le montant :

« 15,8 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la dernière colonne du même tableau, substituer au montant :

« 3,4 »

le montant :

« 2,9 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Cet amendement vise à financer la création de 15 500 postes supplémentaires en EHPAD, afin d’atteindre la trajectoire de 18 500 par an préconisé par le rapport El Khomri.

En effet, le rapport El Khomri a préconisé l’ouverture de 18 500 postes supplémentaires par an d’ici
à fin 2024.